ARRETE

portant tableau annuel d'avancement de grade Année 2024

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX

pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Le Président de S.I.A.E.P. de l'IXEURE à la NIEVRE

Vu le Code Général de la Fonction Publique, Vu le Code Général des Collectivités, Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX

ARRETE

Article 1 : Tableau d'avancement

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations	Avis
M. PARTHIOT Etienne	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1		Favorable

<u>Total promouvables: 1</u>

Nombres d'hommes : 1 Nombre de femmes : 0

Total promus: 1

Nombres d'hommes : 1 Nombre de femmes : 0

Fait 2 A001-2024

Le Président

Guy ROY